

Communiqué de presse

02.11.2022

La commune de Vaux-sur-Morges lance un projet de communauté énergétique sur son territoire avec l'appui de l'Association suisse pour l'énergie citoyenne.

Souhaitant mieux faire profiter tous ses administrés de son fonds de promotion pour le développement durable et les énergies renouvelables, la municipalité de Vaux-sur-Morges a présenté au Conseil général l'avancement de son projet de construction d'une centrale photovoltaïque citoyenne. Environ 40 ménages pourront s'inscrire pour bénéficier d'une électricité verte et locale.

Contre l'augmentation annoncée des tarifs de l'électricité et face à l'urgence climatique, la possibilité de produire et de consommer sa propre énergie renouvelable et locale est une évidence. Mais comment faire quand on n'est pas soi-même propriétaire d'un toit ou que l'orientation de celui-ci n'est pas idéale ?

Actuellement, la loi sur l'énergie permet de consommer de l'électricité produite par une installation photovoltaïque uniquement dans le cas où un ou plusieurs bâtiments y sont directement raccordés.

Pour contourner cette limitation légale, l'association suisse pour l'énergie citoyenne (ASEC) a présenté une solution innovante et facile à mettre en œuvre, elle synchronise le relevé instantané des consommations individuelles et les met en regard de la production de l'installation photovoltaïque, sans interférer avec l'activité du gestionnaire du réseau de distribution.

Le Conseil général de lundi 31 octobre a été informé de cette avancée et du lancement du projet de construction de la centrale photovoltaïque de 100 kWc sur le toit d'un hangar agricole. Ainsi, 30 à 40 ménages pourront bénéficier d'une électricité 100% renouvelable et locale. Dans le modèle élaboré par la municipalité, la commune finance l'installation de production et les habitants intéressés recevront une ristourne calculée sur la quantité d'énergie qu'ils ont consommée lors de la production de l'installation solaire (**autoconsommation collective**).

Avec son Fonds de promotion pour le développement durable et les énergies renouvelables, la commune de Vaux-sur-Morges a fait ses calculs. Elle s'est rendu compte qu'un gain d'économie de 20 à 40% peut être réalisé en subventionnant une installation solaire photovoltaïque collective de plus grande taille que les installations individuelles déjà soutenues.

Grâce à une plateforme en ligne qui regroupera les données de manière didactique et anonyme, les participants pourront visualiser leur consommation personnelle en temps réel, avec la part d'énergie autoconsommée depuis la centrale ainsi que la consommation totale de l'ensemble des utilisateurs.

Outre la solution technique, l'ASEC apporte une aide concrète dans la mise sur pied de l'approche citoyenne et sensibilisation sur le thème de l'énergie.

Par ce projet pilote, l'association veut démontrer, à l'exemple d'expériences déjà menées dans d'autres pays européens, que les communautés énergétiques à participation citoyenne sont une réponse efficace et équitable pour tous face à la crise énergétique. Elles offrent à tous les citoyens la possibilité d'être acteurs et bénéficiaires de la transition énergétique tout en les accompagnant vers des modes de consommation plus sobres.

Ce projet est financé en majeure partie par la commune. L'installation sera réalisée en 2023.

Informations et contacts

Commune de Vaux-sur-Morges : Yves Schopfer, Syndic, 079 796 62 33, yves.schopfer@vaux-sur-morges.ch

Association suisse pour l'énergie citoyenne : Karine Roch, coordinatrice, info@energie-citoyenne.ch

Direction du projet : François Calame, 078 973 33 82, info@solarexpert.ch